

# La responsabilité sociétale dans le domaine minier

**Bonnie Campbell**

**Université du Québec à Montréal (UQAM)**

**Session: L'or dans la tourmente**

**Journées Biennales de la Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne, le 14 février 2018**

# La responsabilité sociale des entreprises (RSE)

RSE : une notion omniprésente et complexe

Responsabilité pour quoi, envers qui et comment?

La définition détermine la mesure du succès

L'importance des relations de pouvoir

# Plan

1. L'héritage des réformes réglementaires et institutionnelles du secteur minier en Afrique et la RSE
2. L'expérience du Canada: une mauvaise réputation
3. Le débat actuel en Suisse: une occasion à saisir

# L'héritage des réformes

- Réformes des cadres réglementaires en vue de libéraliser le secteur minier à partir de 1980-1990
- Redéfinition des rôles et fonctions des États
- Réduction de la souveraineté, de l'autonomie et de l'autorité des États quant aux choix de développement
- Flou dans la démarcation entre responsabilités publiques et privées

# Implications socio-politiques des réformes

Retrait sélectif des États

Compagnies font face aux demandes croissantes des communautés en contexte d'asymétries fortes dans les relations de pouvoir

Risques de dégénérer : sécurisation des activités minières

**La légitimité des activités des compagnies de plus en plus remise en question**

# Les réponses de compagnies à l'héritage de réformes

- Compagnies mettent emphase croissante sur stratégies RSE
- Dans les pays étudiés (Ghana, Mali), situations caractérisées par tensions car compagnies minières perpétuent anciennes stratégies fiscales, emploi et production - dans le passé décevantes pour la promotion du développement social.
- Tendance à combiner anciennes stratégies avec mesures de RSE
- Risque de perpétuer les mêmes enjeux à l'origine des problèmes de légitimité et les risques de violence

# RDC et minerais de conflit - un « laboratoire » pour les problèmes de légitimité

Illustre les dimensions politiques des enjeux de RSE

Grande asymétrie des relations de pouvoir – Illustre les limites et effets pervers sur le terrain, des initiatives de traçabilité mises en œuvre par promoteurs extérieurs dans une logique de RSE

But de ces mesures bien intentionnées? Certification n'est pas forcément une réponse à la situation des creuseurs- répond plus aux préoccupations des acteurs externes impliqués dans la filière - réduit leurs risques non les conflits.

Initiatives internationales pour promouvoir une plus grande transparence et imputabilité - peu concluantes surtout dans le secteur de l'or

Penser des « solutions » aux problèmes posés par les minerais de conflit en les articulant de manière dynamique avec les besoins réels des populations concernées à l'échelle locale

# Observations de synthèse sur RSE

Complexité des origines des problèmes de légitimité des entreprises – la réponse : la RSE

La solution ne peut pas venir que des compagnies

RSE : des mesures volontaires qui ne remplacent pas un cadre légal pour assurer que les compagnies poursuivent leurs activités de manière responsable

La situation actuelle continue à être propice aux violations des droits de la personne



# La persistance des impacts de cet héritage à nos jours

Tarkwa, Ghana 1999

- Déplacements forcés

Essakane, Burkina Faso 2013 - 2014

- Manque d'accès à l'eau

Namissiguima (Yatenga) Burkina Faso 2015.

- Crainte de destruction d'un lieu de pèlerinage musulman

# Commission d'enquête parlementaire sur les mines et la RSE au Burkina Faso 2016

- **Fiabilité douteuse des déclarations sur les quantités d'or produites**
- **La fraude grandissante de l'or.** La fraude estimée à entre 15 et 30 tonnes d'or/an.
- **Irrégularité et ambiguïté des comptoirs d'achat, de vente et d'exportation de l'or.** De 2006 à 2015, plus de 300 milliards FCFA/an (500 millions d'Euros) se seraient évaporés au détriment du Trésor public.
- **Faiblesse de l'information sur les flux financiers dans le secteur des mines**

# Une responsabilité partagée

- Il s'agit d'enjeux incontournables, car la légitimité des activités des compagnies risque d'être de plus en plus remise en question
- Les solutions doivent répondre aux besoins de populations et pas seulement des compagnies
- La réputation des pays impliqués
- Mise en perspective et pistes de solution explorées en ce moment – l'expérience du Canada

# Canada: source mondiale de financement de l'investissement minier

- Héritage colonial minier du 19e siècle
- Des règles et des procédures très incitatives
- Un système juridique propice à la mobilisation de capitaux de risque
- Des règles fiscales favorisant l'investissement canadien à l'étranger

# Les années 1990: le Canada se tourne activement vers les marchés étrangers

La Canada frappé de manière particulière par difficultés de l'économie mondiale des années 1990, - les déficits de sa balance commerciale et de sa balance des paiements.

L'Énoncé de la politique étrangère et de l'aide au développement de 1995 (*Le Canada dans le Monde*):

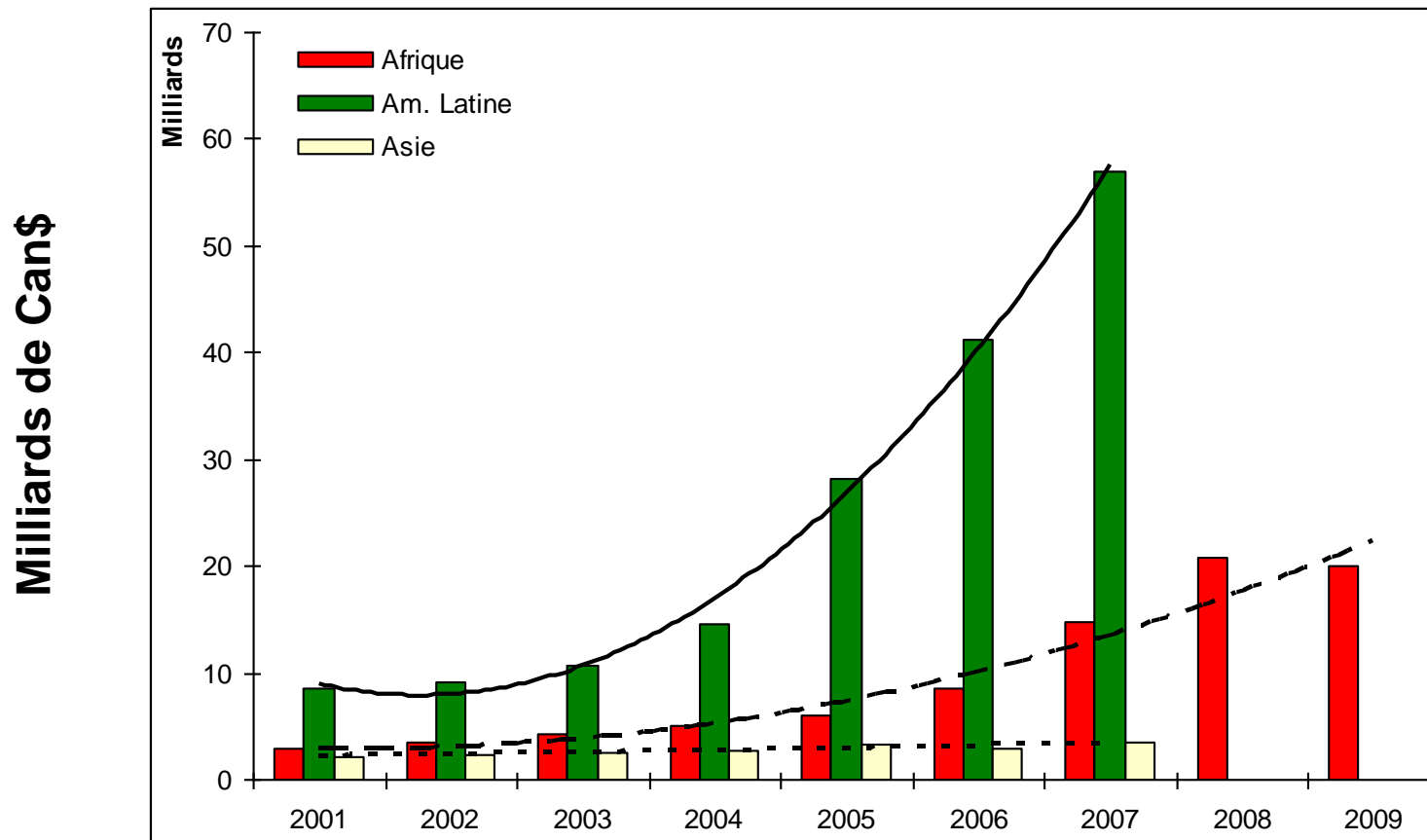
« La promotion de la prospérité et de l'emploi est au cœur du programme d'action du gouvernement. Les marchés étrangers offrent d'énormes possibilités aux Canadiens... »

« ... [o]btenir un meilleur accès aux marchés étrangers pour nos biens et nos services »

« débouchés à l'étranger »

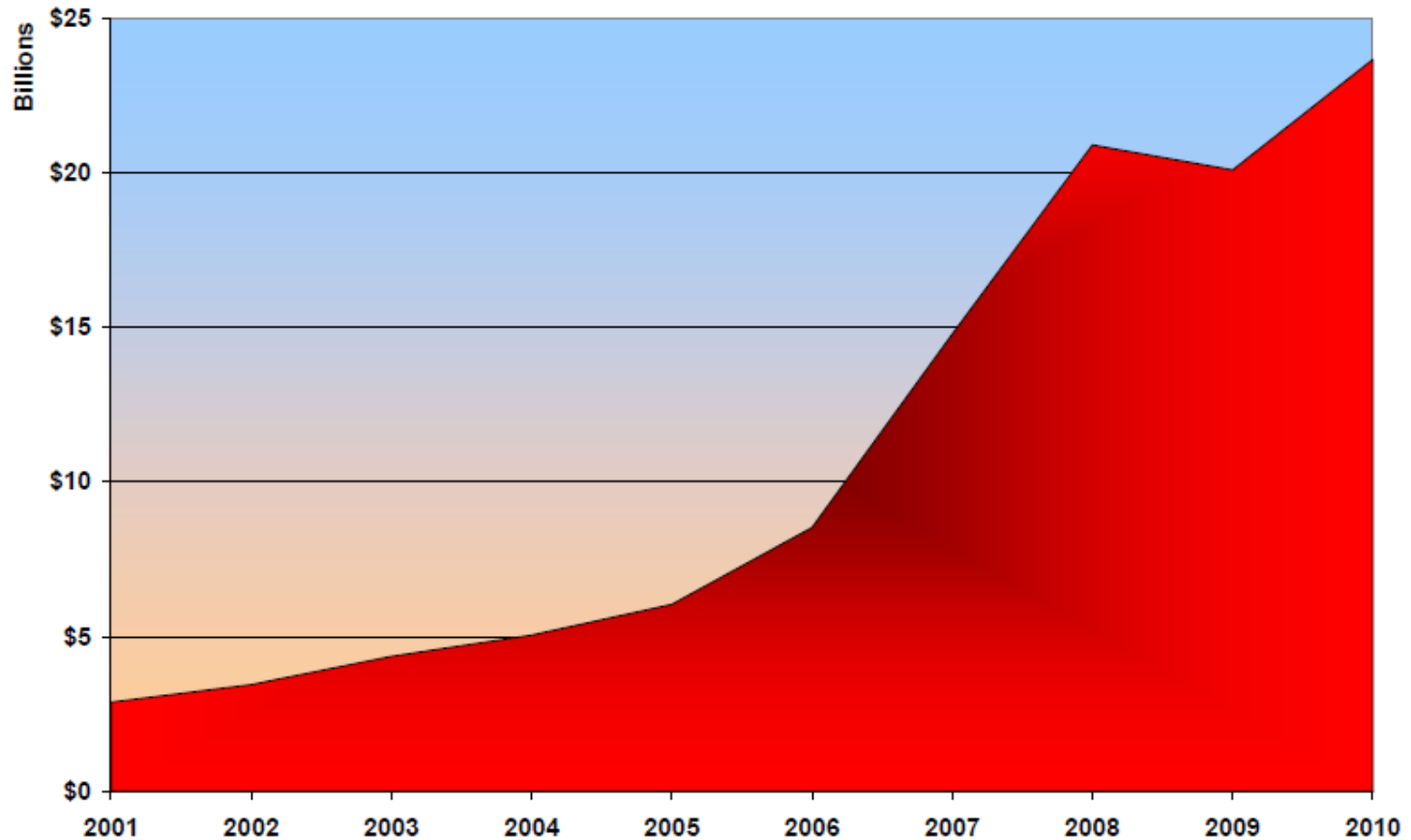
# Historique : le Canada et le secteur minier

Investissements des entreprises minières canadiennes dans le monde par continent



Source: Ressources naturelles Canada, 2010

# Investissements canadiens miniers cumulatif en Afrique



Source : Gouvernement du Canada, Ressources naturelles Canada, 2010

# Explicitation d'une politique étrangère et de coopération axée sur la promotion des intérêts économiques et commerciaux du Canada

Engagement public dans le secteur extractif en l'absence de normes canadiennes pour baliser ces appuis

## Réactions

- 2005, le Quatorzième Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des Communes
- 2006-2007, Tables Rondes sur la RSE (Ombudsman)



# Exemples d'appui de l'État canadien

- Mesures fiscales favorisant les investissements canadiens à l'étranger.
- Support institutionnel:
  - Signature d'accords de libre-échange bilatéraux
  - Appui de la coopération canadienne (ACDI)
  - Appui de l'Exportation et développement économique Canada (EDC)

# L'expérience canadienne

- “...Canadian companies have been the most significant group involved in unfortunate incidents in the developing world. Canadian companies have played a much more major role than their peers from Australia, the United Kingdom and the United States. Canadian companies are more likely to be engaged in community conflict, environmental and unethical behaviour...”[1]

[1] Canadian Centre for the Study of Resource Conflict (2009), “Corporate Social Responsibility: Movements and Footprints of Canadian Mining and Exploration Firms in the Developing World”, October, p. 11. [<http://www.resourceconflict.org>].

# Les réactions dans un contexte d'accès direct de l'industrie aux milieux de décision

- Création 2009 poste de Conseiller en RSE
- Débats au Parlement canadien sur projet de loi C300, battu en Octobre 2010
- Accès direct et privilégié au bureau du Premier Ministre des lobbyistes du secteur minier
- Point de contact au Canada inopérant

# La persistance de graves violations de droits associées aux activités des compagnies minières canadiennes

- La persistance de la violence et la criminalisation des tentatives de s'y opposer
- Étude 2016 Osgood Hall Law School « Violence and Canadian Mining Companies in Latin America »

# La «pointe de l'iceberg»

Le Rapport documente pour la période 2000-2015 des incidents corroborés par au moins deux sources indépendantes:

- 44 décès
- 403 blessures
- 709 cas de criminalisation

Une répartition géographique étendue de la violence documentée: des décès dans 11 pays; des blessures dans 13 pays; la criminalisation dans 12 pays.

Le Rapport démontre que les compagnies canadiennes cotées à la Bourse de Toronto n'incluent pas de rapport sur la violence dans leurs rapports obligatoires sur les performances de l'entreprise.

# La répartition géographique de la violence (Osgood Hall Law School, 2016, p. 12)

Country (Number of projects linked to violence)	Deaths	Disapp.	Injuries	Sexual Violence	Warrants & Legal Complaints	Arrests Detentions & Charges
<b>Total Victims</b>	<b>44</b>	<b>4</b>	<b>403</b>	<b>15</b>	<b>196</b>	<b>537</b>
<b>Guatemala (4)</b>	12	2	89	11	23	71
<b>Mexico (6)</b> 8	2	14	0	83	35	
<b>El Salvador (1)</b>	5	0	4	0	0	0
<b>Bolivia (1)</b> 1	0	6	0	0	1	
<b>Peru (4)</b> 4	0	85	0	0	56	
<b>Guyana (1)</b> 0	0	2	0	0	0	
<b>Dominican Republic (1)</b>	3	0	50	0	0	6
<b>Honduras (2)</b>	1	0	10	0	15	85
<b>Nicaragua (1)</b>	1	0	53	0	0	17
<b>Colombia (3)</b>	6	0	9	0	0	9
<b>Panama (2)</b> 2	0	39	1	0	70	
<b>Argentina (3)</b>	0	0	27	0	0	114
<b>Chile (1)</b> 0	0	0	0	0	40	
<b>Ecuador (4)</b> 1	0	15	3	75	33	

# Les pressions internationales sur le Canada

- Le Canada critiqué internationalement pour son manque de surveillance des sociétés minières canadiennes.
- Le Canada est distingué parce que plus de sociétés minières sont domiciliées au Canada que dans tout autre pays: 41% des grandes sociétés minières présentes en Amérique latine sont canadiennes.
- **Cinq organismes des Nations Unies** ont demandé au Canada de tenir les entreprises canadiennes responsables de leurs opérations à l'étranger.
- **La Commission interaméricaine des droits de l'Homme** a tenu trois audiences sur la reddition de comptes des sociétés minières canadiennes et a demandé au Canada d'adopter des mesures pour prévenir les «multiples violations des droits de la personne».
- En juin 2016, **180 organisations d'Amérique latine ont envoyé une lettre au premier ministre Trudeau** leur demandant de prendre des mesures pour la mise en place d'un mécanisme de responsabilisation des entreprises et des États.

# Création du poste d'Ombudsman

- Après plus de 10 ans, le 17 janvier 2018, création du Poste d'Ombudsman pour la responsabilité sociale des entreprises:
- **Enquêter de façon indépendante** sur les allégations de violation des droits de la personne liées à des activités d'entreprises canadiennes à l'étranger;
- **Chercher à résoudre les différends** ou les conflits entre les collectivités touchées et les entreprises canadiennes;
- **Rapporter de façon indépendante, recommander des mesures correctives** et surveiller leur mise en œuvre;
- **Faire des recommandations** en matière de réforme des politiques et des lois.



# Les débats en Suisse sur la responsabilité sociale - Certains parallèles

- Reconnaissance au Canada que les solutions ne pourront pas venir seulement des pays riches en ressources, ni des compagnies et autres acteurs impliqués, mais ceux-ci doivent jouer leur part
- Implique donc la responsabilité des pouvoirs publics des pays à l'origine des investissements et là où transite le minerais pour assurer le respect à l'étranger des droits de l'homme internationalement reconnus et des normes environnementales internationales (France la loi sur le « devoir de vigilance » 2017-399 du 27 mars 2017)

# Les propositions de solution

- Un débat informé porté par des élus et la société civile
- Postulat Recordon
- L'initiative pour des multinationales responsables
- Sachant qu'en Suisse comme au Canada les mesures volontaires sont clairement insuffisantes
- Comme au Canada, c'est la réputation du pays et des milieux d'affaires et financiers qui est en jeu

# Des questions au sujet des changements proposés

- Prévoit-on des nouvelles manières d'encourager les entreprises suisses à respecter leur devoir de diligence avant l'occurrence de violations des droits humains et des normes environnementales internationalement reconnus ?
- Prévoit-on des nouveaux mécanismes pour assurer que les sociétés suisses achètent uniquement le métal jaune extrait dans le respect des droits humains et du droit de l'environnement?
- Prévoit-on des conséquences juridiques qui s'appliqueraient si les entreprises suisses sont impliquées dans des violations des droits humains ou du droit de l'environnement?

# Conclusion: Le prix de la négligence

Implications de l'absence de responsabilité sociétale

A) En souffrances humaines dont nous devenons complices

B) En pertes de ressources causées par les flux (parfois illicites) qui échappent au pays qui devront être compensées par des programmes d'aide (Voir West African Give Away)

C) En termes de tensions et de violences auxquelles devront faire face les générations futures, du fait que notre génération a préféré prendre une perspective de courte vue et ne pas prendre la mesure de l'impact des stratégies actuelles qui contribuent à de telles situations et les perpétuent.